



EDITO PAR GHISLAINE JACQUET, COORDINATRICE « UN CHEZ SOI D’ABORD »



Dispositif ACT* "Un Chez-Soi d'Abord" (UCSA42)

* Assertive Community Treatment : traitement par l'inclusion communautaire de fait

L'expérimentation du dispositif "un chez soi d'abord" a débuté le 18 mai 2020, porté par 3 structures médico-sociales et le CHU de Saint-Etienne.

- **Une approche innovante** ciblant les personnes sans-abri présentant des troubles psychiques sévères et des besoins élevés d'accompagnement qui échappent aux dispositifs ordinaires de prise en charge.
- **Un accès direct** depuis la rue au logement ordinaire sans conditions
- **Un accompagnement soutenu** et pluridisciplinaire s'appuyant sur les compétences des personnes, le rétablissement en santé mentale et la réduction des risques et dommages.

Saint-Etienne Métropole fera partie de l'essaimage national des « Un Chez soi d'abord » dès 2021 comme Briançon et la Corse avec des fonds pérennes et une habilitation pour 15 ans.

Retrouvez dans les pages suivantes, une présentation de ce dispositif stéphanois.



UN CHEZ SOI D’ABORD : HISTORIQUE



Le rapport de 2009 sur « la santé des personnes sans chez soi » établissait un état des lieux des principaux problèmes sanitaires rencontrés par les personnes durablement sans-abri et mettait également en avant le facteur de mortalité et de morbidité accru dans le champ des pathologies mentales et somatiques.

Ce rapport fait le constat que les réponses mises en œuvre jusque-là dans le cadre des politiques publiques d’assistance et d’inclusion sociale ne permettent pas de répondre totalement à ce défi, notamment pour les personnes en situation d’exclusion et présentant un handicap psychique.

Afin de trouver des réponses pour relever le défi de l’accès à la santé pour les sans-abri, l’État a engagé une expérimentation appelée « Un chez-soi d’abord » d’avril 2011 à décembre 2016.

Ainsi, le programme « Un chez-soi d’abord » est mis en œuvre en France en 2011 sur quatre sites expérimentaux : Lille, Marseille, Toulouse et Paris.

Cette expérimentation a été évaluée en utilisant une étude randomisée, comparative et multicentrique en incluant une évaluation quantitative et qualitative. 700 personnes ont ainsi intégré l’étude, séparées en deux groupes:

- le groupe témoin qui était suivi selon les offres habituelles de logement et d’accompagnement des dispositifs de droit commun, et
- le groupe expérimental qui, lui aussi, disposait des services existants mais qui, en plus, était logé dans des délais brefs dans le cadre de la sous-location et accompagné par une équipe mobile pluridisciplinaire

UN CHEZ SOI D'ABORD : LES PRINCIPES

LE PRINCIPE EST NOVATEUR PUISQUE LE DISPOSITIF PROPOSE UN ACCES DIRECT A UN LOGEMENT ORDINAIRE DEPUIS LA RUE, MOYENNANT UN ACCOMPAGNEMENT SOUTENU ET PLURIDISCIPLINAIRE AU DOMICILE^[1]

- Réactivité et flexibilité : décloisonner les spécialités professionnelles pour adopter une vision pluridisciplinaire
- Intégrer des médiateurs de santé pairs dont la formation reste à développer à l’avenir
- Viser le changement de regard de la société sur la maladie mentale et porter la notion d’espoir en croyant dans les capacités des personnes à reprendre leur vie en main
- Développer une vision positive de la santé mentale

Étroitement accompagné par une équipe pluridisciplinaire, médicale et sociale, incluant travailleur pair, médiateur social et médiateur en santé mentale.

^[1] Source « Cahier des charges national », Dispositif ACT « Un Chez Soi d’Abord », DIHAL, juin 2017

UN CHEZ SOI D'ABORD : LE CONTEXTE LIGÉRIEN



Dès 2015, l’association Renaître a suivi les conclusions de l’expérimentation sur les villes de Marseille, Paris, Lille et Toulouse, de la mise en œuvre de dispositifs à destination des personnes ayant de troubles psychiatriques sévères et une errance avérée.

Depuis de nombreuses années, Renaître gère un dispositif de 13 places financées sous dotation CHRS (*Centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale*) à destination de « grands marginaux » pour lesquels la problématique psychiatrique est récurrente. Depuis 2017, un infirmier médiateur en santé, salarié de l’Association ACARS, travaille avec les équipes de travailleurs sociaux de Renaître sur différents dispositifs dont l’Equipe Mobile de Rue (SAMU SOCIAL) et les appartements "grands marginaux". L’EMPP (*équipe mobile psychiatrie précarité*)-INTERFACE, intervient depuis de nombreuses années pour les publics de Renaître, de Rimbaud et de l’ACARS.



Fin 2018, la DIHAL (*Délégation Interministérielle à l’Hébergement et à l’Accès au Logement*) met en place un groupe de travail pour envisager l’essaimage du dispositif pour d’autres territoires que les grandes métropoles. La FAS (*Fédération des Acteurs de la Solidarité*) Auvergne Rhône-Alpes en charge du suivi de la mise en œuvre du dispositif « Un Chez Soi d’Abord », y participe.

Quelques jours plus tard, l’association Renaître prend l’initiative de réunir l’ensemble des acteurs potentiellement intéressés par la création d’un dispositif « Un chez soi d’abord » pour le territoire : le CHU de Saint-Etienne, l’ACARS, le Centre RIMBAUD, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et la FAS.

L’ensemble des participants manifeste son intérêt pour ce projet. Il est décidé que le Directeur de Renaître et ses équipes piloteraient ce projet et participeraient au groupe de travail national « essaimage » avec la FAS et conduit par la DIHAL.

L’association RENAITRE, l’association ACARS, l’association RIMBAUD et le CHU de St-Etienne répondent conjointement à l’appel à projet pour la mise en place d’un dispositif « Un Chez Soi d’Abord » de 55 places dans l’agglomération stéphanoise (405 000 habitants et 53 communes).

En Septembre 2019, les financeurs locaux DDCS et ARS donnent leur accord pour l’expérimentation d’un dispositif de 27 places porté par l’association RENAITRE.

Dans ce cadre, quatre acteurs institutionnels se sont constitués en Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale :

- L’Association RENAITRE
- L’Association RIMBAUD
- L’Association ACARS
- Le CHU de Saint-Etienne

OUVERTURE DU
DISPOSITIF
UCSA-42 EN
2020 :
27 PLACES



EXTENSION DU
DECRET
EN 2021 :
55 PLACES

Une pratique de l’ALLER VERS : visite au domicile et accompagnement dans la cité

- Accompagnement **autant que de besoin, suivi intensif mais non coercitif** (pas d’obligation de soins ou d’arrêt des consommations).
- **Palette de services ouverts sur l’extérieur** : droits, ressources, soins, insertion sociale, emploi, loisir, etc
- **Complémentarité** avec les services de droit commun (subsidiarité au début ou période de crise)
- **Une permanence téléphonique H24 7j/7**
- **Multi-référencement et personne pivot**
- **Pas d’accueil physique dans les bureaux**

Droit fondamental au logement comme principe de base

Un accès direct au **logement depuis la rue**

la GLA : Gestion Locative Adaptée

- **Séparation des services de logement et de traitement** : suivi quel que soit le parcours résidentiel
- Accompagnement et logement basés sur le **choix de la personne**
- Un logement commun dans un parc adapté
- Le choix de l’appartement
- Un bail en sous location IML (frais réels loyer + charges + fluides)
- Possibilité de glissement de bail
- Accompagnement à l’ameublement et à la décoration
- **Droit à l’erreur et au relogement**
- **Pas de critères prédictifs à la capacité d’habiter**

• UN CHEZ SOI D’ABORD : LE PUBLIC CIBLE

PUBLIC CIBLE

Des personnes sans logement présentant des **troubles psychiques sévères, des besoins élevés d’accompagnement et pouvant présenter des addictions.**

-
-
-
-

CRITERES

- Être une personne majeure et volontaire pour être accompagnée et logée par le dispositif, ayant un diagnostic de troubles psychiques sévères (troubles psychotiques), des besoins élevés et pouvant présenter des addictions.
- Être sans-abri ou sans logement pérenne au moment de l’intégration dans le dispositif. Les situations relevant de logement inadéquat ou logement précaire seront examinées au cas par cas (procédure d’expulsion, incurie).
- Une orientation depuis un CHRS ou un logement accompagné lorsque cette solution a été proposée « faute de mieux ».
- Une orientation en sortie d’hospitalisation psychiatrique pour des personnes faisant des séjours itératifs.

Quelques précautions sur ce dernier point. L’orientation par l’hôpital vers le dispositif est possible si (1) la proposition d’accompagnement en ambulatoire est adaptée, (2) la personne répond aux critères de diagnostic et (3) a une « absence de solution personnelle de logement » pouvant ainsi relever des dispositifs financés par le BOP 177

Les « jeunes adultes 18/25 ans » peuvent être accueillis sur le dispositif.

UN CHEZ SOI D'ABORD : LE CONCEPT

LE RETABLISSEMENT

Soins orientés
"rétablissement" :

Une réflexion partagée :

De patient à expert de sa
propre vie

De professionnel à
partenaire

E.S.P.E.R

- **E**spoir
- **S**outien
- **P**laidoyer
- **E**mpowerment
- **R**esponsabilité

En favorisant l’expression de leurs espoirs et de leurs rêves, le dispositif "Un chez soi d’abord" utilise ces principes et cette vision du rétablissement pour répondre aux besoins des locataires.

"RIEN SUR NOUS, SANS NOUS "



Pas de contrainte de
temps

Réduction des risques et
des dommages



Rendre sa vie satisfaisante en répondant à ses besoins, en se concentrant sur ses forces et son bien-être

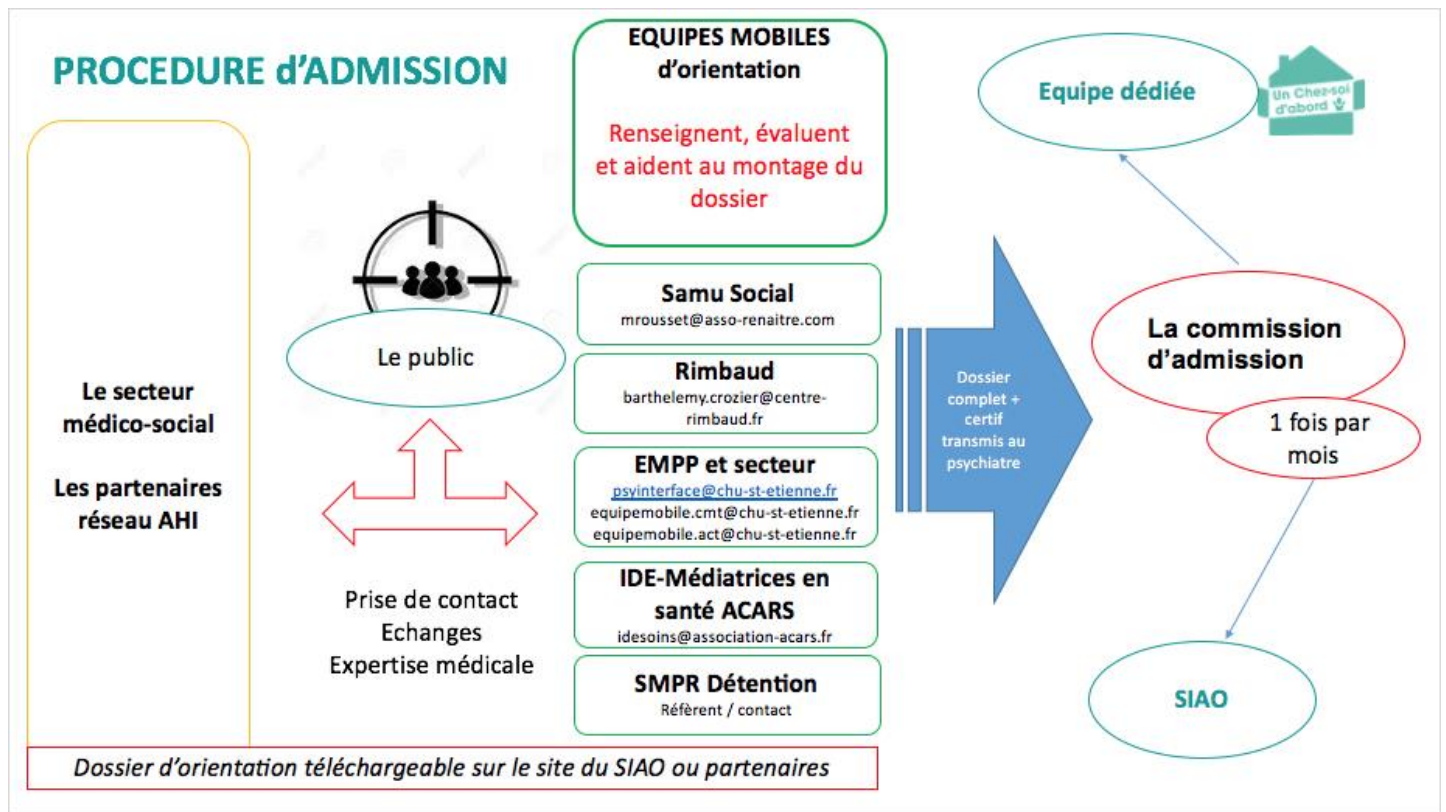
L’espoir peut se développer davantage quand la personne prend le contrôle de sa propre vie (« pouvoir d’agir »)

L’autogestion est encouragée et facilitée

La relation d’aide offerte évolue d’expert à partenaire

Le rétablissement est étroitement associé à **l’inclusion sociale** et à la capacité d’intégrer la communauté, en développant une **estime de soi positive**

La famille et les autres aidants (amis, réseau, pairs...) jouent un rôle décisif



ÉQUIPE MOBILE D'ORIENTATION ET DOSSIER



INFORMATIONS ET CONTACT

contact@ucsa42.fr

1. Formulaire de demande

2. Certificat médical transmis entre médecins à :

catherine.massoubre@chu-st-etienne.fr

3. Questionnaire de demande d'orientation (grille MCAS) à remplir avec la personne

4. envoi du dossier à :

direction@ucsa42.fr
direction@siao42.org

OBJECTIFS :

- Travailler en réseau
- Informer correctement
- Préparer au mieux l'orientation et donc l'admission,
- S'assurer du souhait de la personne d'être logée **ET** accompagnée par l'équipe dédiée «Un chez-soi d'abord»
- Favoriser un meilleur relais

Le programme « Un chez-soi d'abord » n'est pas un dispositif d'urgence. Sa vocation n'est pas de pallier aux manques de réponses adaptées sur le territoire.

RENCONTRES THEMATIQUES 2020



RENCONTRE THEMATIQUE N°2 : « **ADDICTIONS ET CO-MORBIDITÉS PSYCHIATRIQUES : FOCUS SCHIZOPHRÉNIE** »

Animée par Aurélia GAY, Psychiatre Addictologue au CHU de St Etienne et Présidente de Loiréadd'

Jeudi 15 Octobre 2020 – 19h30
Hôpital Bellevue – IFCS – Pavillon 16

*En raison des mesures sanitaires en vigueur,
les places sont très limitées et les inscriptions obligatoires.*
IL RESTE QUELQUES PLACES

RENCONTRE THEMATIQUE N°3 : « **LES CONSÉQUENCES SOMATIQUES D'UNE CONSOMMATION CHRONIQUE DE CANNABIS** »

Animée par Alexandra BOUCHER, docteur en Pharmacie au CEIP-Addictovigilance de Lyon

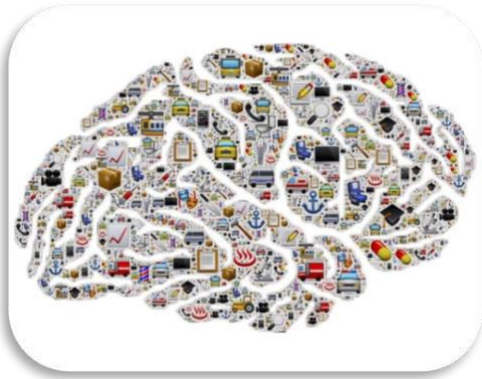


Jeudi 5 Novembre 2020 – 19h30
Hôpital Bellevue – IFCS – Pavillon 16

*En raison des mesures sanitaires en vigueur,
les places sont très limitées et les inscriptions obligatoires*
COMPLET – INSCRIPTIONS SUR LISTE D'ATTENTE

Inscrivez-vous dès à présent en ligne : <https://loireadd.org/reseau/les-rencontres-thematiques/> ou par téléphone au **04 77 80 33 20**

RENCONTRE THEMATIQUE N°4 : « **ADDICTIONS ET TROUBLES DE L’HYPERACTIVITE CHEZ L’ADULTE** »



Animée par Aurélie BERGER-VERGIAT, Psychiatre Addictologue Hôpital Edouard Herriot et Croix Rousse – HCL - Lyon

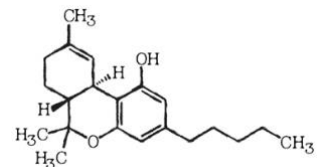
Judi 3 Décembre 2020 – 19h30
Hôpital Bellevue – IFCS – Pavillon 16

*En raison des mesures sanitaires en vigueur,
les places sont très limitées et les inscriptions obligatoires*

Inscrivez-vous dès à présent en ligne : <https://loireadd.org/reseau/les-rencontres-thematiques/> ou par téléphone au **04 77 80 33 20**

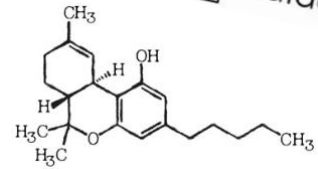
FORMATION RPIB LOIREADD

REPÉRAGE PRÉCOCE ET INTERVENTION BRÈVE



**MARDI 17 NOVEMBRE 2020 : « ALCOOL, TABAC, CANNABIS :
Comment intervenir auprès de vos patients-usagers ? »**

MARDI 17 NOVEMBRE 2020 : « ALCOOL, TABAC, CANNABIS : Comment intervenir auprès de vos patients-usagers ? »



Alcool, tabac, cannabis : ces 3 substances psychoactives, sont les plus consommées en France.

Chaque année, l’alcool est à l’origine de 49 000 morts : elle est la seconde cause évitable de mortalité prématurée après le tabac (à qui l’on impute environ 78 000 décès par an).

La France est le pays européen où la proportion d’adultes ayant déjà consommé du cannabis est la plus importante, en 2017, 39 % des jeunes de 17 ans ont déjà expérimenté le cannabis.

Objectifs de la formation

La méthodologie du RPIB comprend deux temps distincts : Repérage Précoce & Intervention Brève.

- ~ Identifier clairement les personnes concernées par le repérage précoce pour permettre une intervention brève
- ~ Favoriser l’auto-évaluation de la consommation du/des produits
- ~ Assurer un accompagnement afin de soutenir la réduction ou l’arrêt de ces consommations.
- ~ Orienter si nécessaire vers un professionnel

4 thèmes sont abordés au cours de cette formation de 7h :

1. Aborder simplement avec ses patients/usagers les consommations de tabac, d’alcool, de cannabis et d’autres substances
2. Utiliser les outils de repérage : biologiques, cliniques, questionnaires, livrets...
3. Pratiquer l’intervention brève
4. Mettre en place le RPIB dans sa pratique quotidienne

Programmes, tarifs et inscriptions en ligne sur <https://loireadd.org/actions/formations/>

N.B : Nous pouvons étudier toutes autres demandes pour un groupe constitué d’au moins 12 personnes, Médecins, Médecins et infirmiers de Santé au Travail, Sages-femmes, Pharmaciens, Infirmiers, Travailleurs sociaux, Dentistes, Psychologues...

INFOS PARTENAIRES



Alors qu'ils s'étaient beaucoup investis dans leur vie professionnelle et qu'ils approchaient l'âge "canonique" de 50 ans, Françoise, Corinne, Mickaël et Patrick se trouvent évincés de la société des actifs. Ils entament alors une lutte éprouvante pour sortir de la spirale de l'exclusion, éviter une mort sociale humiliante, silencieuse, et retrouver une place dans le monde des vivants.

Lundi 12 octobre à 20h30

au cinéma l'Entract' à Boën - Gratuit - Renseignements : 04 77 24 45 59
Soirée proposée par la MJC du Pays d'Astrée et Loire Forez agglomération





Dans le cadre des Semaines d’information sur la santé mentale (SIM) sur le thème Santé mentale et discrimination, en collaboration avec les partenaires et le soutien financier de Loire Forez

Exposition « On a tous été, et victime, et auteur » du 5 au 16 octobre 2020

à la Mairie de Montbrison, place de l’Hôtel de Ville

Création de textes avec mise en scène photographique par Alexiane Delacellery de l’atelier de l’image réalisé conjointement entre les professionnelles et les personnes accompagnées par les Service d’accompagnement à la vie sociale Plaine du Forez ADAPEI

Entrée gratuite



Ah !
Mais tu travailles à l’ESAT

Surpris, Choqué,
Différence, Incompréhension



Qu’est-ce qu’il pense? Regard violent?
Regard bienveillant ?



Tu ne sais rien faire,
t’es un bon à rien.
Je l’ai entendu plein de fois.

©L’atelier de l’image

PLUS VITE
QUE
LE CANCER !

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER



24 - 25 Octobre 2020

2 km - 6 km - 12 km - 20 km

#plusvitequelecancer
www.plusvitequelecancer.net

Participez à un grand élan de générosité
au profit des personnes malades
de votre département



Renseignements & inscriptions
www.plusvitequelecancer.net

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



#PlusViteQueLeCancer



L’Institut fédératif des addictions comportementales (IFAC) du CHU de Nantes s’est doté d’un nouveau site web : <https://ifac-addictions.chu-nantes.fr/>

Destiné aussi bien au **grand public** qu’aux **professionnels** (et futurs professionnels) du domaine de l’**addictologie**, le nouveau site comporte une nouvelle identité graphique, permettant une navigation plus fluide, et propose :

- des **informations** et des **conseils** sur les **addictions comportementales**, pour les personnes souffrant d’une addiction comportementale ou leur entourage, ou tout simplement pour s’informer sur les addictions comportementales,
- une rubrique « **Trouver de l’aide** », informant sur la prise en charge des addictions comportementales et incluant un annuaire des structures de soins spécialisées sur le territoire français,
- une présentation de l’**activité de recherche** menée à l’IFAC,
- une présentation des **formations** et séminaires proposés par l’IFAC,
- un **espace documentaire**, incluant les nouveautés documentaires, des bibliographies thématiques, des actualités sur les addictions et l’agenda des événements scientifiques et à destination du grand public autour des addictions.

Une newsletter mensuelle informe sur les **dernières actualités** des addictions comportementales



AP-HP.
Université
Paris-Saclay



14^e Congrès International d'Addictologie de l'ALBATROS

Mardi 27, Mercredi 28 & Jeudi 29 octobre 2020
Novotel Tour Eiffel / PARIS

www.congresalbatros.org

PROGRAMME

« Addictions : croisement des disciplines et confrontation des savoirs »
Addictions: crossroads between disciplines and confrontation of knowledge

Avec le parrainage de



➔ [Consulter le site internet](#)